



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

COMPTE RENDU

Direction régionale et interdépartementale
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

du groupe de travail régional Jardins,
Espaces végétalisés et Infrastructure
du 18 janvier 2018

Service régional de l'alimentation
Dossier suivi par : Pauline Bodin
Tel : 01.41.24.18.05
Mel : pauline.bodin@agriculture.gouv.fr

N/ Réf. :
V/ Réf. :

Cachan, le 05/04/2018

Diffusion : Liste des participants

Étaient présents : Voir liste des participants

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- 1. Présentation des enseignement de l'enquête « Audit des structures animatrices vers le zéro phyto en JEVI » conduite par la Driaaf**
- 2. Échanges sous forme de trois ateliers**
- 3. Communication régionale, Bassin Seine-Normandie et nationale**

Liste des participants

| Structure | Nom | Prénom | Présence |
|--|---------------------|--------------------|----------|
| Aqui'Brie | Gauvin | Anne- Elisabeth | Présent |
| Association Espaces | Dibilly | Julien | Présent |
| Association Espaces | Desse | Marie | Présent |
| ASTREDHOR Seine Manche | Becart | Paul | Présent |
| CA Cergy Pontoise | Carcasses | Gilles | Présent |
| CG77 | Vatrinet | Quentin | Présent |
| CG77 | Hamon | Stéphanie | Présent |
| CO.BA.H.M.A | BULOT | Emmanuel | Présent |
| CORIF | Huot- Daubremont | Colette | Présent |
| DRIAAF-SRAL | Dubois | Ludovic | Présent |
| DRIAAF-SRAL | Pihier | Nathalie | Présent |
| DRIAAF-SRAL | Ulrych | Raphaëlle | Présent |
| DRIAAF-SRAL | Bodin | Pauline | Présent |
| DRIAAF-SRFD | Laugraud | Béatrice | Présent |
| FNMJ | de Luzy | Christian | Présent |
| Jardinot | Lamarre | Serge | Présent |
| Ministère de la culture | Sainsard | Jean-Michel | Présent |
| PNR Chevreuse | Mari | Alexandre | Présent |
| SIARCE | Aubourg | Nikolas | Présent |
| SIARJA | Jegou | Julie | Présent |
| SIAVB | Charles-Bouhafsi | Sabrina | Présent |
| SMBVB | Rodier | Maeva | Présent |
| SNHF | Surmely | Hannah | Présent |
| SNHF | Piacibello | Alice | Présent |
| Syndicat Marne Vive | Debarre | Christophe | Présent |
| UPJ | Delor | Jeanne | Présent |
| Ville de Paris | Gan | Erika | Présent |
| Agence régionale de la Biodiversité en Île-de-France | Lecuir | Gilles | Excusé |
| AGREF | Dorbeau | Rémy | Excusé |
| CA | Morio | Yves | Excusé |
| CAUE 95 | Walter | Christiane | Excusé |
| Département Val de Marne | Giffard | Sandra | Excusé |
| DRIAAF | de Pomyers | Claire | Excusé |
| DRIEE | Tellechea | Laurent | Excusé |
| FREDON | Poquet | Vivien | Excusé |
| Jardinot | Muller | Jean-Marc | Excusé |
| PNR Gâtinais | Van de bor | Vincent | Excusé |
| PNR Vexin français | Laffond | Magali | Excusé |
| SIBSO | Brunaud | Arthur | Excusé |
| SNCF réseau | Guittet | Olivier | Excusé |
| SYAGE | Agogué | Amélie | Excusé |
| Syndicat de l'Orge | Nys | Sébastien | Excusé |
| UNEP | DeBary | Christophe | Excusé |

1- Présentation des enseignements de l'enquête "Audit des structures animatrices vers le zéro phyto en JEVI" conduite par la Driaaf

Contexte :

En 2012, la Driaaf avait lancé une enquête sur les actions de réduction des pesticides en ZNA en IDF. Cependant, cette enquête n'avait pas pour but l'exhaustivité. De plus les acteurs et actions ont depuis cette date évolué. Sur le terrain, le constat a été fait que la communication de la Driaaf (réglementation, appels à projets, autres actualités) n'était pas suffisamment efficace, et que les actions menées par les différents acteurs étaient peu valorisées voir complètement ignorées, ce qui pouvait impliquer des doublons d'actions similaires pour différents territoires.

Pour améliorer la situation, le SRAL a souhaité réactualiser et compléter les données sur les structures animatrices présentes en IDF en effectuant une nouvelle enquête.

Cette enquête a également permis de faire connaître Ecophyto V2, de rappeler le contenu de la loi Labbé, de présenter la lettre Actuphyto, ainsi que le site de référence Ecophytopro.

Construction de l'enquête :

L'enquête a été construite autour d'un maximum de réponses à choix multiple afin de faciliter le traitement des données par la suite. Le questionnaire par conditionnalité se construit en même temps que des réponses qui lui sont apportées (si le sondé répond « oui », la suite des questions est différente de s'il avait répondu « non »). La totalité du questionnaire représentait 150 questions mais personne n'a eu à répondre à toutes les questions du fait de sa forme ramifiée.

Avant publication, le questionnaire a été testé sur 7 structures sélectionnées pour leur représentativité des structures animatrices JEVI (conseil départemental, associations de protection de l'environnement, association de jardiniers amateurs, syndicats de l'eau, syndicat interprofessionnel). Puis après ajustements en conséquence, il a été mis en ligne via la plateforme publique « webquest ». Le lien a été envoyé à 166 structures identifiées comme pouvant avoir potentiellement développé des actions d'animation en IDF ; des articles ont été publiés dans la lettre Actuphyto, sur le site ecophytopro et sur le site de la DRIAAF afin de communiquer sur ce questionnaire.

Les sondés ont été invités :

- 1- A renseigner les informations de base sur la structure interrogée (nom, mail, territoire) => l'objectif étant d'actualiser les données cartographiques de l'enquête de 2012 et d'identifier de nouveaux acteurs en place.
- 2- A renseigner leur degré de connaissance du plan Ecophyto V2 et leur engagement vis à vis des axes du plan. L'objectif était d'évaluer la connaissance des axes du plan d'action national et de les faire connaître en cas de méconnaissance. Il s'agissait également d'évaluer l'implication de la structure dans la réduction des produits même si celle-ci ne connaissait pas le plan Ecophyto V2.

La page 3 du questionnaire avait un rôle de sommaire, permettant d'orienter la suite du questionnaire selon les réponses apportées à cette page.

Cas 1 : soit les sondés répondaient qu'ils ne menaient pas d'actions et alors le questionnaire prenait fin ;

Cas 2 : soit ils répondaient qu'ils menaient des actions et alors 5 catégories d'actions étaient proposées (choix multiple) :

- actions de sensibilisation/communication (ex : interventions orales, flyers, panneaux etc...),
- actions d'encadrement/conseil (ex : élaboration de plan de gestion, accompagnement charte, label etc.),
- actions de formation,
- actions de création de connaissance (ex : expérimentations locales, analyses de sol/eau/air, participation à un réseau d'observation/études de terrain etc.),
- actions de coordination et de proposition d'actions (ex : GT, collecte déchets, création plateforme informatique etc.).

Résultats :

Pour les résultats graphiques se référer au Power Point.

Il est à noter que le questionnaire n'a pas été bien rempli par tous les acteurs : réponses incomplètes, questionnaire non mené jusqu'au bout, confusion des différentes catégories d'actions. Par conséquent, le traitement des données a été fastidieux et certaines actions restent incomplètes. Cependant, avec un retour de 70 structures aux sollicitations, dont 56 ont répondu au questionnaire, il est possible d'avoir un bon aperçu des actions qui rayonnent en IDF.

Il ressort globalement de ce questionnaire que toutes les structures animatrices ayant répondu effectuent des actions de sensibilisation/communication. Les catégories d'acteurs couvertes par ces actions sont très variées, ce qui donne un très bon réseau potentiel de relais d'information sur l'IDF.

Les premiers freins évoqués dans la mise en place de ces actions sont le manque de moyens financiers et le manque de relations avec d'autres structures. Le GT JEVI aura pour objectifs de palier en partie ces manques identifiés en favorisant les échanges entre structures animatrices.

Pour ce qui est de l'encadrement et du conseil (à travers une charte, un label ou rien) ; un peu plus de la moitié des répondants (64%) déclarent accompagner les gestionnaires d'espaces de cette façon. Ici encore, toutes les catégories d'acteurs proposées sont bien couvertes, sauf les concepteurs d'espaces et les syndicats de rivières.

8 labels ont été cités par les répondants ainsi que 15 chartes différentes.

Concernant la formation, 61% des répondants déclarent mener des formations, les principales cibles étant les élus et agents des collectivités, suivies par les jardiniers amateurs. Cela répond à une certaine logique, ces deux catégories d'acteurs étant visées par la loi Labbé. La catégorie « Autres » correspond à des gestionnaires privés.

Enfin pour les catégories « Création de connaissances » et « Coordination et proposition d'action », moins de 50% des structures animatrices déclarent mener des actions dans ce sens.

Il ressort de cette enquête une grande volonté de mutualisation des outils déjà créés, de co-construire des actions futures et un manque de visibilité des actions menées par les autres acteurs. De même, certaines structures déclarent avoir des difficultés à cerner les attentes de l'état et les objectifs précis pour l'IDF. Ce GT a aussi pour objectifs de dégager des lignes directrices concrètes pour 2018-2019.

Enfin, afin de répondre aux problèmes de lisibilité du territoire, la Driaaf travaille à partir des informations communiquées à travers le questionnaire à la création d'une cartographie interactive qui renseignerait les structures animatrice, leur territoire d'action, un contact mail ou téléphone et les grandes lignes de leurs actions.

2. Échanges sous forme de trois ateliers

Objectifs des ateliers : faire échanger les structures animatrices entre elles sur les actions menées jusqu'ici, la mutualisation possible ou non, sur les projets à venir, sur les besoins de leur territoire. Ainsi, chacun pourra 1/voir si son projet d'action n'a pas déjà été mené par d'autres acteurs 2/ Si oui voir s'il est possible de partager ce projet pour gain de temps/argent 3/ Si rien n'a été mené pouvoir définir des objectifs liés à cette thématique
=> Faire ressortir des priorités d'actions et créer du lien.

Atelier 1 : Technique alternatives et évolution des modes de gestion

Définition de l'atelier : Cet atelier avait pour objectif d'aborder tout ce qui concernait l'appropriation des techniques alternatives par les gestionnaires publics et privés, ainsi que les techniques de conception-re-conception d'espaces. Il s'agissait d'effectuer un état des lieux, et de partager des documents et références techniques connus au niveau régional et national, et également d'échanger sur les innovations et expérimentations locales.

L'un des principaux messages qui ressort de l'ensemble des échanges est qu'il n'y a pas une solution pour la conception mais que chaque aménagement est à penser selon la situation (présence de bois, ruissellement...).

De façon générale, les plus petites communes manquent de références et sont très intéressées par des retours d'expériences.

Il y a un besoin de revenir aux bases de l'aménagement des espaces et de définir les réels besoin (mettre en lien avec l'information des administrés, cf atelier communication/sensibilisation).

Parmi les outils déjà développés et disponibles on recense à travers l'expertise des acteurs, des données économiques et une expertise « matériel alternatif » ; ainsi que des fiches techniques aussi bien sur le matériel que sur la technique.

Des sites d'information existent déjà pour les professionnels et pour les amateurs.

Exemple site communiqué par le Ministère de la culture <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Monuments-historiques-Sites-patrimoniaux-remarquables/Travaux-sur-un-objet-un-immeuble-un-espace/Focus/Intervenir-dans-un-parc-ou-un-jardin-protege>

<http://www.e-patrimoine.org/patrimoine/module-10-les-jardins-un-patrimoine-a-conserver-et-a-valoriser/module-10-les-jardins-un-patrimoine-a-conserver-et-a-valoriser-cours-en-ligne/>

Les besoins ou les manques à travailler :

Besoin de mutualisation de la donnée et de référencer des données disponibles par thématiques.

Besoins de mutualisation sur les sources de financements et sur la constitution des dossiers.

Besoin de compléments très techniques sur la rentabilité des outils (vitesse, coût de fonctionnement etc.) et les aménagements (vitesse de croissance, temps de pose, etc.)

Besoin de mutualisation des retours d'expérience des communes.

Besoin d'améliorer la lecture des produits de biocontrôle pour les professionnels pour une meilleur utilisation.

Atelier 2 : Sensibilisation, communication

Définition de l'atelier : Cet atelier avait pour objectif d'aborder tout ce qui concernait la communication vers les écoles, vers les habitants, vers les jardiniers amateurs et à destination des professionnels (sensibilisation au zéro phyto). Cette sensibilisation est différente de la communication très pratique et technique de l'atelier précédent.

La communication se fait actuellement sous différentes formes : magazines, chartes/labels/trophées, pages facebook, brochures, vidéos, plateformes/sites internet, concours, conférences, animations territoriales pour professionnels, ou animations lors d'évènement plus ciblés jardinier amateurs/grand public, panneaux etc.

Les supports sont très nombreux et variés, ils mélangent à la fois communications écrites et terrain. Mais il ressort que tous ne sont pas mutualisables. Certains sont très spécifiques aussi bien dans la forme que sur certains éléments de fond, rattachés à un contexte local. Ainsi, on voit se multiplier les documents/panneaux qui traitent des même sujets mais ne sont pas transposables d'un territoire à l'autre (+ droits d'auteurs ou réservés aux adhérents).

Les principaux publics/espaces visés jusqu'ici par les personnes présentes au GT sont les jardiniers amateurs, les collectivités et les riverains.

Parmi les autres publics/espaces visés figurent gestionnaires privés, bailleurs, golfs, SNCF et voiries, les écoles, les vendeurs en jardinerie, des entreprises du paysage et même un aéroport.

Les besoins ou les manques à travailler :

- Vers qui ?

Besoin de développer la communication vers les bailleurs, les écoles (agents d'entretien et enfants/étudiants), les concepteurs et les vendeurs (jardinerie) + gros chantier de communication reste à mener pour l'acceptation des nouvelles pratiques des collectivités et de la flore spontanée par le grand public.

Besoin général de poursuivre la communication et l'accompagnement des collectivités.

Besoin d'améliorer la communication entre les structures animatrices (ex : photothèque commune, page FB autre)

- Sujets à creuser

Besoin de développer la communication/vulgarisation sur le biocontrôle (cela complète le besoin de clarification des produits de biocontrôle de l'atelier « techniques alternatives »).

Besoin de faire connaître et d'alimenter les sites collaboratifs qui existent.

Besoin d'accentuer la communication sur les impacts des produits phytos vers le grand public.

Besoin de développer la communication sur l'élimination des déchets phytos vers les particuliers.

Besoin de créer des futurs outils/documents mutualisables.

Guide de communication à destination des agents communaux diffusé par l'Agence régionale de l'environnement de Normandie [lien](#). Intéressant à mettre en place et diffuser en Île-de-France.

Atelier 3 : Formations

Définition de l'atelier : Cet atelier avait pour objectif d'une part d'avoir un bon aperçu des formations qui sont faites gratuitement ou non en IDF, des publics ciblés, du partage possible de ces formations avec d'autres structures animatrices, des thèmes déjà développés et à développer.

Que ce soit en e-learning, en salle ou sur le terrain, des formations allant au delà du certiphyto ont été développées aussi bien vers les professionnels (privés et publics) que vers les amateurs.

La majorité des formations évoquées par les acteurs présents sont gratuites. Le public cible de ces formations couvre principalement les agents et élus des collectivités puis les jardiniers amateurs et le grand public. Viennent ensuite des formations vers les vendeurs en jardinerie et les prestataires de service et enfin des formations vers les gestionnaires privés et paysagistes concepteurs.

Les principales thématiques des formations citées tournent autour des techniques alternatives aux produits phytos (gestion des couverts, paillage, matériel de désherbage etc.), des plans de gestions différenciés et des particularités de gestion des espaces à contrainte.

De façon plus ponctuelle, des formations concernant les relevés de biodiversité, les jardins historiques, ou le diagnostic ont également été mise en place par certaines structures.

Les besoins ou les manques à travailler :

Beaucoup d'idées sont ressorties de cet atelier.

Parmi les principaux besoins, on note :

La nécessité de développer les partenariats entre les différentes structures formatrices locales, régionales et avec le CNFPT.

Le besoin de mettre au point un recueil des formations disponibles et mutualisables sur la région. Cela faciliterait d'une part le travail en réseau et permettrait de palier à l'un des freins à la mise en place des formations (évoqué lors de notre enquête de l'été 2017) à savoir le manque de candidats.

⇒ afin de répondre au plus vite à cette remarque récurrente lors de l'atelier, il est demandé aux destinataires du présent compte rendu de remplir le google doc joint à l'envoi de celui-ci.

Le besoin de mettre en place des formations qui vont au-delà des techniques alternatives et du zéro phyto (formations qui répondent à des problématiques bien précises + formation juridique, savoir gérer le conflit, répondre aux habitants, formations culturelle sur l'histoire des jardins, etc.).

Le besoin de développer des formations au sein des écoles (sensibilisation pour les primaires, formation pour les collèges/lycées)

Le besoin d'ouvrir les formations aux acteurs privés (NB il est parfois difficile d'échanger avec ces structures qui ont leurs propres formations en interne).

3. Communication régionale, Bassin Seine-Normandie et nationale

Ont été évoqué tous **les appels à projets nationaux, et régionaux effectifs en 2017-2018** pour les JEVI. *Les détails figurent dans le Power Point.*

RAPPEL

pour l'AAP Ecophyto II AESN la date limite de dépôt des dossiers est le 15 avril 2018

Pour l'AAP communication régionale Ecophyto II la date limite de dépôt des dossiers est le 24 mars 2018

Projet de déploiement d'une charte à destination des distributeurs de produits phytopharmaceutiques et de méthodes alternatives grand public (jardinerie, pépinières, magasins de bricolage etc.)

Par manque de temps, ce point n'a pas pu être approfondi lors du GT. Cependant, les acteurs présents ont été informés que ce projet porté par la FREDON Île-de-France a été accepté par l'AESN et est en cours de création. L'objectif étant, au vu des échéances de la loi Labbé, de sensibiliser via les distributeurs le plus grand nombre de jardiniers amateurs à la nécessité du changement de pratiques et aux méthodes alternatives.

Dans ce projet multipartenaires, les structures animatrices locales volontaires auront un rôle de relais, c'est-à-dire de promotion de la charte auprès des signataires potentiels et d'animation de celle-ci sur leur territoire.

Quelques informations supplémentaires sont disponibles dans le Power Point.

Ce projet est encore en cours de construction mais il est important de communiquer auprès de toutes les structures animatrices sur le fait qu'il existe et que une fois bien calé chacun pourra y participer.

Pour toutes questions complémentaires vis-à-vis de ce projet il est possible de s'adresser à la FREDON IDF (v.poquet@fredonidf.com) ou à la DRIA AF IDF (pauline.bodin@agriculture.gouv.fr).

4. Et la suite ?

Grâce à ce GT et à la participation active des personnes présentes, il a été identifié des actions prioritaires :

- travailler la communication vers les bailleurs, les écoles, les concepteurs et les vendeurs.
- Approfondir communication vers les riverains
- mettre au point un recueil des formations disponibles en IDF
- proposer des formations qui vont au-delà des techniques alternatives et du zéro phyto.
- adapter de guide ARE de Normandie à l'Île-de-France
- créer un guide déchets à destination des particuliers

- créer un guide de référencement des financements disponibles pour les communes et collectivités (attendre vote du 11^{ème} programme AESN).
- travailler à un retour d'expérience des communes à l'échelle régionale
- établir « une bibliothèque » de références techniques
- améliorer communication sur le biocontrôle (produits, données technico-économiques neutres, retours d'expérience etc.)
- mettre en place une plateforme d'échange à destination des structures animatrices
- Une réunion plénière sera programmée en fin d'année afin d'effectuer le bilan des actions menées, du travail 2018 réalisé et de permettre de préparer les formations 2019.

Pour l'année 2018 des réunions d'échanges spécifiques seront proposées par la Driaaf afin de travailler sur ces thématiques.

Signature

La chef du Service Régional de l'alimentation

Nathalie Pihier

